

Dossier de presse



Une situation inédite en Bretagne

Depuis septembre 2022 l'extrême droite se déchaîne en Bretagne. Motivées par la lutte contre le projet "horizon" sur la commune de Callac, différentes franges réactionnaires se sont coordonnées pour semer leur haine sur la région. Leurs ambitions racistes se sont propagées jusqu'à la commune de St Brévin où la création d'un CADA a une nouvelle fois permis aux adeptes de la théorie complotiste du grand remplacement d'occuper l'espace médiatique et la rue.

Dans cette entreprise, des sites web tel que Riposte Laïque, Résistance Républicaine ou Breizh info..., ont joué un rôle central dans la propagation de la haine en ligne. Cela par les articles orduriers qu'ils ont produit, mais aussi par leur absence de modération qui fait que n'importe quel quidam peut surenchérir avec des commentaires anonymes.

Lutter contre la haine propagée par ces sites a un coût. Se défendre juridiquement prend de l'énergie, du temps et beaucoup d'argent. Pour autant, les élus, les journalistes, les militant.es politiques, syndicaux, ou associatifs que nous sommes ont décidé de ne pas se laisser faire et ont déposé plainte suite à ces attaques de l'extrême droite en ligne venant de la fachosphère.

Nous attendons que la justice fasse son travail au plus vite car la haine propagée par la fachosphère a des conséquences concrètes dans la région Bretagne. Depuis le mois de septembre 2022, notre région qui était jusqu'à présent assez préservée de l'extrême-droite, a vu une déferlante de dégradation de locaux, de lieux de mémoire, de menaces de mort, mais aussi d'agressions physiques.

Que ce soit en Bretagne ou dans d'autres régions, nous condamnons fermement les agressions de l'extrême droite. Si des militant.es, des journalistes et des élu.es sont menacé.es dans leur travail, c'est bien pour faire naître chez eux la peur. Et quand l'extrême droite cherche à instiller chez les citoyen·nes la peur d'user des droits fondamentaux que sont de la liberté d'expression et d'opinion c'est bien pour nous conduire progressivement vers un régime de terreur.

Puisque nous sommes toujours en démocratie et que nous avons bien l'intention de la défendre, en nous opposant à la violence d'extrême droite, nous exigeons de la puissance publique qu'elle fasse son travail afin de garantir à chacun de pouvoir s'exprimer sans se voir automatiquement intimidé voire menacé par l'extrême droite et ses sbires. C'est donc au parquet de faire son travail plutôt que de laisser nos plaintes s'enterrer les unes après les autres. Pour cette raison nous attendons de ce dernier que des instructions soient données afin que nos plaintes soient instruites. Et si nécessaire que cette mission d'instruction soit confiée à une cellule dédiée. La gravité des faits que nous constatons dans ce dossier nous laisse penser que cela est dorénavant nécessaire.

**Recensement
des agressions et intimidations
d'extrême droite en Bretagne
(et des éventuelles plaintes)**

De septembre à novembre 2022 à Callac (22). Menaces sur les élus municipaux.

La commune a dû accueillir deux manifestations contre le projet Horizon à l'appel, entre autres, de Reconquête. Durant cette période, le maire et l'adjointe qui portaient le projet ont subi harcèlement et menaces de mort ce qui a donné lieu à plusieurs dépôt de plaintes par des membres du conseil municipal.

Première condamnation jeudi 11 janvier à six mois de prison avec sursis d'un des auteurs d'un mail de menaces.

Octobre 2022 à Lorient (56). Graffitis suprémacistes sur l'Université de Bretagne Sud (UBS).

Apparition de tags royalistes, nationalistes, LGBTphobes, et visant Clément Méric avec les inscriptions suivantes : "Clément mérite", "white power", "on vous tue", "Lorient nationaliste". Ils sont situés à Lorient, dans les quartiers de Bodélio, à la fac de Lorient (UBS), et sur la façade du lycée privé Saint-Louis.

Octobre 2022 à Lorient (56). Agression transphobe.

A Lorient, une agression transphobe survient devant le lycée Dupuy-de-Lôme à Lorient.

L'élève visé n'a pas voulu porter plainte.

6 et 7 octobre 2022 à Lorient (56). Distribution de tracts discriminants.

Trois militants de la Cocarde Lycée distribuent des tracts LGBTphobes et anti-migrants devant le lycée Dupuy-de-Lôme à Lorient. Cette diffusion discriminatoire fait l'objet d'une plainte de la LDH Lorient, aucune suite connue à ce jour.

Plainte a été déposée. Pas de suite.

21 janvier 2023 à Lamballe (22). Lecture de contes par des drag-queens perturbée par VIA.

Présence de membres du parti VIA (parti de Jean-Frédéric Poisson et Christine Boutin) qui ont tenté de perturber la lecture de contes par des drag queens de la compagnie bretonne Broadway French à la médiathèque de Lamballe.

31 janvier 2023 à Carhaix (29). Menace de mort à la rédaction du journal le Poher.

Le 31 janvier 2023 la rédaction du Poher a reçu un mail menaçant de mort le rédacteur en chef de l'hebdomadaire. Ce mail fait suite aux articles publiés par le média finistérien sur le projet d'accueil de migrants à Callac.

Plainte a été déposée. Pas de suite.

3 février 2023 à Lorient (56). Tweet haineux de la Cocarde lycée pour une intervention de SOS Méditerranée.

La Cocarde lycée dénonce une intervention de SOS Méditerranée au lycée Dupuy-de-Lôme sur Twitter avec des photos prises dans l'amphithéâtre du lycée pour illustrer. Plusieurs syndicats et partis politiques réagissent. La direction du lycée porte plainte contre la Cocarde Lycée, aucune suite connue à ce jour.

Plainte a été déposée. Pas de suite.



9 février 2023 à Brest (29). Menaces sur une journaliste de France 3 via le site Riposte Laïque.

Publication sur le site Riposte Laïque d'un article signé Bernard Germain, dans lequel il s'attaque à l'intégrité professionnelle d'une journaliste de France 3 Bretagne. Dans cet article il lui est fait reproche d'avoir publié un article sur le site de France 3 Bretagne qui relate les menaces de mort adressées à Erwan Chartier (Le Poher) et rappelle le contexte du projet Horizons à Callac, sabordé sous la pression de l'extrême droite.

Plainte a été déposée le 16 février. L'infraction retenue par la police de Brest est "acte d'intimidation envers un chargé de mission de service public". Pas de suite.

17 février 2023 à Hennebont (56). Dégradation du local du PCF.

Local du PCF tagué à Hennebont avec inscription anti-poutine.

Main courante déposée.



1^{er} mars 2023 à Lorient (56). Graffitis nationalistes sur l'Université de Bretagne Sud (UBS).

Durant toute l'année scolaire 2022-2023, de nombreux et fréquents graffitis allant du royalisme, au nationalisme, au fascisme, et au suprémacisme blanc ont été fait dans différents endroits de Lorient. Plusieurs éléments pointent vers la Cocarde Lycée Lorient. Certains graffitis inscrits sur le site de la faculté de Lorient.

Trois plaintes distinctes : ville de Lorient, LDH Lorient, UBS Lorient. Aucune suite connue à ce jour.



19 mars 2023 à Rennes (35). Agression d'étudiants.

Trois étudiants qui arrachaient des affiches portant le message : "Pour la nation pour la civilisation", signées du logo de l'Oriflamme (un groupuscule d'extrême droite formé par d'anciens membres de la section rennaise de l'Action française) ont été pris à partie par un groupe d'homme au visage masqué. L'un de ces étudiants ont été roué de coups. Ce qui lui a valu 45 jours d'ITT.

3 plaintes ont été déposées. Pas de suite.

23 mars 2023 à Lorient (56). Syndicalistes agressés pendant le mouvement Retraites.

Quelques heures après une manif contre la réforme des retraites, plusieurs syndicalistes portant la chausse de Solidaires, sont attaqués, Boulevard Cosmao-Dumanoir, à la sortie d'un bar. Trois hommes masqués les agressent, avec du gaz lacrymogène. Ils sont également menacés par une arme à feu.

Plainte a été déposée. Pas de suite.

24 mars 2023 à Brest. Intimidation de l'Action Française devant le Meeting de la France Insoumise.

L'Action Française a revendiqué l'action d'intimidation du Meeting de la France Insoumise en présence de Mathilde Panot et Louis Boyard. Après avoir étendu une banderole avec des fumigènes, l'Action Française de Brest a agressé une personne en marge du meeting. Cette personne a déposé plainte.

Plainte a été déposée. Pas de suite.



25 mars 2023 à Lamballe (22). Marche pour le droit à disposer de son corps.

Communiqué transphobe et anti-avortement du parti VIA la voix du peuple repris par Breizh info. Pas de présence sur place.

Avril 2023 à Guingamp (22). Graffitis néonazis sur le local de l'UL CGT.

Le local de l'Union Locale CGT de Guingamp a été couvert de graffitis ("fck afa" et croix celtiques).

Pas de dépôt de plainte de la mairie.

Avril 2023 : Plainte déposée par le fonds de dotation Merci contre le site Riposte Laïque.

Le fond de dotation Merci qui était à l'origine du projet d'accueil de réfugiés à Callac a été la cible du site Riposte Laïque. Le fond de dotation a porté plainte pour harcèlement en ligne, provocation à la haine et injure à raison de l'apparence à une religion.

Plainte a été déposée par l'intermédiaire de Maître V. Brengarth. En cours d'instruction.

Avril 2023 à Lorient (56). Dégradation local de la FSU.

Inscription menaçante, tagué au marqueur, sur la façade du local syndical FSU, au centre-ville de Lorient : "FSU = tous mort".

28 avril 2023. Publication d'un article ordurier sur le site de Riposte Laïque.

Quatre militants brestois.es (issus de Solidaires, AFPS, LDH et LFI) ont été parmi les cibles d'un article ordurier sur le site Riposte Laïque ciblant des élu.es, des militant.es politiques et syndicaux, pour avoir signé une pétition contre l'extrême droit en Bretagne.

<https://ripostelaïque.com/petition-insoumis-islamistes-la-gueule-des-40-premiers-signataires.html>

Plainte a été déposée par l'intermédiaire de Maître V. Brengarth. En cours d'instruction.

13 mai 2023 à Saint-Senoux (35). Perturbation d'un atelier de lecture sur l'égalité de genre.

L'atelier de lecture pour enfants sur l'égalité de genre animé par des drag-queens à la médiathèque de Saint Senoux a été perturbé par des militants de l'Oriflamme avec banderole et fumigènes. Lundi 11 septembre 2023, un militant de l'Oriflamme, ancien chef de file de l'Action Française de Rennes a été condamné à 4 mois de prison pour *provocation à la haine en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre*.

Plainte a été déposée par le maire de Saint-Senoux. Condamnation d'un des auteurs le 11 septembre 2023.



12 mai 2023 à Saint-Brieuc (22). Graffitis homophobes avant la marche des Fiertés.

La nuit précédant la Marche des fiertés, plusieurs graffitis homophobes, transphobes et anti-avortement ont été faits aux abords du village des associations et dans le centre ville de Saint-Brieuc.

Plainte de la mairie.

Suite à ces graffitis, un élu a fait un tweet pour les dénoncer. Il a subi un flot de tweets haineux et des menaces de mort. Il a porté plainte également.

13 mai 2023 à Carnac (56). Blocage du concert de Kali Malone par Civitas.

Une trentaine de militants catholiques intégristes de Civitas, bloque à Carnac, l'accès d'une église de Saint-Cornély, et font annuler un concert de l'artiste américaine, Kali Malone.

Plainte a été déposée par le maire de Carnac. En cours d'instruction (deux militants du groupuscule d'extrême-droite intégriste seront jugés à Lorient, au mois de mars 2024).



20 mai 2023 à Rostrenen (22). Graffitis néonazis sur les locaux de l'UL CGT et du Secours Populaire.

Graffitis sur les locaux de UL CGT et alentours : Croix celtique / SS / 14 88. Des graffitis semblables ont été faits sur l'enseigne du commerce le Kebaab d'or qui se trouve à proximité.

Plaintes de la mairie et du secours populaire. Pas suite.



18 juin 2023 à Brest (29). Menaces sur une journaliste de France 3 via le site Riposte Laïque.

Deuxième article de Riposte Laïque contre la journaliste de France 3 Bretagne. Cette fois-ci, l'article est signé de Martine Chapouton, il fait suite à la venue d'Eric Zemmour à Brest que la journaliste avait suivie pour France 3 Bretagne. La photo de la journaliste y figure. L'autrice de l'article conclut par un appel aux « mâles volontaires » pour les câlins. S'en suit un déferlement de haine, d'insultes et de menaces.

Plainte a été déposée le 21 juin. Même infraction retenue par la police de Brest que pour la 1ère plainte avec, en plus, un rendez-vous auprès d'un médecin légiste de l'UMJ du CHU pour quantifier le traumatisme psychologique (ITT de 15 jours). Malgré les relances de l'avocate de France Télévision qui suit le dossier. Pas de suite.

Juin 2023 à Brest (29). Messages téléphoniques menaçants à la l'UL CGT de Brest.

Suite à la manifestation dénonçant la présence d'Eric Zemmour à Brest pour une séance de dédicace à l'hôtel Océania, l'Union Local CGT de Brest a été la cible de messages téléphoniques menaçants.

Plainte déposée au commissariat de Brest. Pas suite.

22 juin 2023 à Lorient (56). Menaces de morts du média Riposte Laïque sur des élus.

13 élus de l'agglomération de Lorient ont porté plainte contre X après des menaces de morts du média d'extrême-droite, Riposte Laïque. Aucune suite connue à ce jour.

Plainte. Pas suite.

5 juin 2023 à Rennes (35). Agression de colleurs d'affiches LFI.

Après le rassemblement en hommage à Clément MERIC, aux alentours de 23h45, trois individus porteurs de cagoules et vêtus de noir, armés d'une matraque, d'une batte de base-ball et de gel lacrymogène, ont agressé cinq militant-es de La France Insoumise qui collaient des affiches en lien avec la réforme des retraites. L'agression s'est déroulée très rapidement, mais a été extrêmement violente, l'un des plaignants, s'est vu prescrire une ITT de 7 jours.

Plainte déposée au Commissariat de police de Rennes et signalement au procureur par l'intermédiaire de de maître Maxime TESSIER. Pas de suite.

21 juin 2023 à Guingamp (22). Graffitis néonazis sur les locaux de UL CGT.

Nouveaux graffitis néonazis sur les locaux de l'Union Locale CGT : "fck afa" et croix celtiques. L'UL a porté plainte. La gendarmerie a fait des photos, mais l'UL n'a pas reçu de nouvelle suite au dépôt de plainte.

Plainte. Pas suite.



Juin 2023 à Plésidy (22). Distribution de tracts néonazis dans les boîtes aux lettres.

Comme dans d'autres communes de France, des tracts néonazis ont été distribués dans les boîtes aux lettres de la commune de Plésidy. Sur ceux-ci figuraient des croix gammées et visaient l'immigration et les LGBT.

Une enquête est en cours.

17 juin 2023 à Rennes (35). Banderole LGBTQIphobe le jour de la gay-pride.

Le soir précédent la gay-pride de Rennes, une banderole anti-LGBT portant le message « Fuck LGBT » et une croix celtique a été placée sur une grue de chantier.



1er juillet 2023 à Lorient (56). Constitution de milice "anti-casseur".

Suite aux émeutes, une milice anti-casseur, majoritairement composée de militaires, agit en soutien de la police. Quatre individus de Reconquête, rodant autour d'eux sont formellement identifiés.

1er juillet 2023 à Saint-Brieuc (22). Attaque du Festival antifasciste.

Graffitis réalisés la veille : Bzh atao / négros dehors / FUCK AFA BZH 88 / croix gammées. Agression physique. Une vingtaine de personnes masquées ont tenté d'entrer dans l'enceinte du festival, parc des Promenades. Elles ont été repoussées, mais au moins 6 personnes présentes au Festival ont été blessées. (Fracture du nez, blessure profonde à la main, blessures superficielles.) Deux personnes interpellées par la police et placées en garde-à-vue. L'attaque a été revendiquée par le Korrigans Squad sur la boucle télégram de Ouest Casual.

Plusieurs personnes ont porté plainte.



12 juillet 2023 à Brest (29). Dégradation du local du PCF.

Pour la quatrième fois en deux ans, les locaux de la fédération du PCF Finistère et de la section PCF de Brest, rue Henri Moreau et rue André Berger à Brest ont été recouvert de graffitis néonazis et homophobes. Une menace vise nommément un militant insoumis.

Plainte déposée au commissariat de Brest. Pas suite.



13 juillet 2023 à Brest (29). Dégradation du local de la CGT.

Plainte déposée au commissariat de Brest. Pas suite.



Juillet 2023 Locminé (56). Graffitis sur l'école maternelle de Annick Pizigot.

Croix gammées sur l'école maternelle de Annick Pizigot.

14 septembre 2023 à Brest (29). Lettre anonyme à l'école Prévert de Guipavas.

Lettre anonyme à l'école Prévert de Guipavas. La directrice a porté plainte à la gendarmerie et l'inspection académique a informé le service "sécurité" basé à Quimper.

Plainte déposée en gendarmerie. Pas suite.



15 juillet à Ploëuc-L'Hermitage (22). Graffitis néonazis à la Butte Rouge.

Inscriptions antisémites et néonazies ont été constatées sur le monument commémoratif de La Butte Rouge, à Plœuc-L'Hermitage.

Des plaintes ont été déposées. Aux dires du préfet et une enquête est diligentée.

12 août 2023 à Guerledan (22). Graffitis néonazis sur la mairie.

C'est le samedi 12 août que des graffitis néonazis (Croix celtique, 14/88, *european brotherhood*, *vive le maréchal*) ont été découverts sur les murs de la mairie et du centre médical de Mûr-de-Bretagne, à Guerlédan.

La mairie a déposé plainte.



6 septembre 2023 à ... Procès Le Poher contre B. Germain et le site Résistance républicaine.

Procédure au civil pour injures publiques et diffamation. Délibéré au 25/10

E. Chartier va déposer plainte contre Riposte Laïque pour atteinte à la propriété intellectuelle. Le site utilise une photo de Guy Joncour qui provient du site du Poher Hebdo.

Septembre 2023 à Saint-Brieuc (22) : Graffitis + colle dans la porte d'entrée locaux du PCF et de la JC des Côtes d'Armor

Plainte déposé mais volonté de ne pas trop l'ébruiter pour ne pas les visibiliser.

13 octobre 2023 à Brest (29). Graffitis sur les murs de la Fac Victor Segalen.

Dans la nuit du vendredi 13 à samedi 14 octobre 2023, des graffitis néonazis ont été fait sur les murs de la faculté de Lettres et Sciences Humaines de Brest. Ceux-ci font mentionnent les nom et prénom d'un militant de LFI également à l'Union Pirate qui y est menacé de mort.

Deux plaintes ont été déposées (par l'intéressé et par l'université). Pas suite.



15 octobre 2023 à Rennes (35). Graffitis sur local PCF 35.

L'organisation oriflamme a revendiqué la dégradation du portail du local du PCF suite à l'assassinat du professeur Dominique Bernard.



15 octobre 2023 à Landerneau (29). Graffitis néonazis en ville.

Plusieurs graffitis néonazis ont été découverts dans Landerneau le matin du 15 octobre 2023. Notamment sur les églises Saint-Houardon et Saint-Thomas, mais aussi derrière le collège de Mescoat ou sur le chemin de halage, le long de l'Élorn. L'auteur présumé des faits a été interpellé vendredi 3 novembre, et placé en garde à vue.

Plainte en cours d'instruction.

22 octobre 2023 à Brest (29). Graffitis sur Local du PCF.

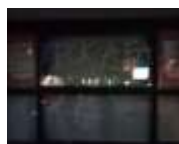
Nouvelle dégradation du local du PCF. Les inscriptions font référence à l'extrême-droite nationaliste bretonne, les nostalgiques du mouvement sympathisant nazi du PNB, dit Breizh Atao du nom de son journal dans les années 30.

Plainte déposé au commissariat de Brest. Pas suite.



23 octobre 2023 à Brest (29). Graffitis néonazis sur la maison du peuple.

Plainte déposé au commissariat de Brest. Pas suite.



15 et 19 Novembre 2023 à Rennes (35). Graffitis néonazis sur les murs de la Fac de Rennes.

Graffitis sur les murs de la Fac de Rennes 2.



Début décembre 2023 à Lorient (56). Menaces via la messagerie Telegram.

Deux militants de l'UP et un du PCF Jeunes sont identifiés sur le canal Telegram néo-nazi «Affiche ton antifa V3». Il est publié des informations personnelles (études, militantisme, orientation sexuelle, travail pour certains). L'UBS ne souhaite pas réagir.

18 décembre 2023 à Lorient (56). Menace sur l'Union Pirate.

Découverte d'une affiche mentionnant l'Union Pirate "Voici comment nous déglinguons l'Union Pirate !", accompagné d'un QR code amenant à une vidéo. Sur cette vidéo de 5 secondes, au moins un tir par arme à feu est constaté. L'affiche de l'Union Pirate est criblée de deux trous d'arme à feu et un probablement émanant d'un pistolet à bille. Quelques jours plus tard, l'affiche de l'UP utilisée dans la vidéo, réapparaît dans le hall du Paquebot. Elle est affichée aux yeux de tous. Enlevé par l'administration, le syndicat fait parvenir un mail à la présidence pour qu'elle soit déposée au commissariat de Lorient, et prend une photo. *L'UBS de Lorient et le syndicat étudiant porte plainte contre X. Aucune suite connue à ce jour. Enquête en cours.*

17 novembre 2023 : attaque physique contre la Serre – lieu autogéré à Saint-Brieuc, après un mois de dégradations régulières.

Interpellation de trois personnes, dont une placée en détention provisoire.

8 décembre 2023 : Graffitis racistes contre le centre culturel musulman de Guingamp.

Deux graffitis racistes ont été peints sur la façade du centre culturel musulman de Guingamp « coiffe bretonne », « à bas le voile » et « 732 Martel reconquista ».

Plainte du maire de Guingamp. D'après le procureur de la République, Nicolas Heitz, les investigations sont en cours.



13 janvier 2024 à Saint Martin des Champs (29) : tentative d'incendie de la mosquée de Morlaix.

Le suspect mis en examen est en détention provisoire à la maison d'arrêt de Brest, pour « dégradation volontaire du bien d'autrui par un moyen dangereux pour les personnes », avec la « circonstance aggravante que les faits ont été commis en raison d'une prétendue race, d'une ethnie, d'une nation ou d'une religion ».

D'après un tweet du Parti National Breton, il faut que « l'immigration en Bretagne cesse sur-le-champ » pour que cessent ces incidents (sic).



22 janvier 2024 à Gouesnou (29). Graffitis nationalistes sur le monument à la mémoire des victimes du massacre de Penguérec.

Lundi 22 janvier l'inscription « Breiz atao » a été découverte sur le monument commémoratif du crime de guerre commis par une unité de la Kriegsmarine le 7 août 1944 au moment de la débâcle nazie. Massacre qui a fait 42 victimes. L'auteur du graffiti a remplacé la mention de nationalité des victimes en barrant « français » pour y indiquer « bretons ».

Plainte du maire de Gouesnou.



22 janvier 2024 à Brest (29). Graffitis sur la porte du local de l'Union Pirate de l'UBO.

La porte du local de l'Union Pirate de l'Université de Bretagne Occidentale a été dégradée dans la nuit du 22 au 23 janvier alors que la Fac était normalement fermée. Le graffiti « gauches traîtres jacobins » est signé FLB.



Bilan total.

Au final, entre septembre 2022 et le jour où nous finalisons ce dossier, nous avons recensé :

- **24 cas de dégradation** de locaux ou de monuments ;
- **12 cas de menace** d'élus·es, de militant·es ou de journalistes ;
- **7 cas d'agressions** physiques de militant·es.

A ce jour, sur l'ensemble des plaintes que nous avons recensées :

- 25 sont encore sans suite ;
- 8 sont en cours d'instruction ;
- 3 ont donné lieu à condamnation.